

Réflexion et méditation proposée par Mgr Pascal Wintzer pour le jeudi 26 nov. 2020

J'ai vu descendre du ciel un autre ange, ayant un grand pouvoir, et la terre fut illuminée de sa gloire. Il s'écria d'une voix puissante : « Elle est tombée, elle est tombée, Babylone la Grande ! La voilà devenue tanière de démons, repaire de tous les esprits impurs, repaire de tous les oiseaux impurs, repaire de toutes les bêtes impures et répugnantes ! Car toutes les nations ont bu du vin de sa fureur, de sa prostitution ; les rois de la terre se sont prostitués avec elle, et les marchands de la terre se sont enrichis de son luxe insolent. » Ap 18, 1-3.

A l'approche des derniers chapitres de l'Apocalypse, le voyant annonce la chute de l'ultime pouvoir idolâtre ; derrière les images employées, on peut sans doute se représenter Rome et son Empire ; le chapitre précédent est sur ce point encore plus éloquent : *Il me transporta en esprit au désert. Et j'ai vu une femme assise sur une bête écarlate qui était couverte de noms blasphématoires et qui avait sept têtes et dix cornes. [...] Il y avait sur son front un nom écrit, un mystère : « Babylone la Grande, la mère des prostitutions et des abominations de la terre. » [...] Ici, il faut l'intelligence mais avec la sagesse. Les sept têtes sont sept collines sur lesquelles réside la femme. Ap 17, 3.5.9.*

Il s'agit de comprendre le sens de ces paroles ; elles n'ont pas pour finalité d'exalter la violence, contre qui que ce soit, même contre un pouvoir impie et persécuteur, mais de prévenir de toute fascination pour ce pouvoir et son prestige fallacieux. Ici, l'Apocalypse reprend des propos semblables tenus dans le livre de Daniel à l'encontre des rois issus de la conquête d'Alexandre le Grand (cf. Daniel 7).

La liturgie a bien entendu choisi certains passages, et elle en a omis d'autres, en particulier les versets imprécatoires, c'est-à-dire les propos qui annoncent ruine et destruction :

À la mesure de la gloire et du luxe qu'elle a étalés, donnez-lui torture et deuil. Car elle dit dans son cœur : « Je trône, je suis reine, je ne suis pas veuve, je ne verrai jamais le deuil. » C'est pourquoi des fléaux, en un seul jour, viendront sur elle : mort, deuil, famine, et elle sera brûlée au feu, car il est fort, le Seigneur Dieu qui l'a jugée. » Ap 18, 7-8.

Ce choix est assez commun dans la liturgie, il se vérifie pour les psaumes.

Il est vrai que des paroles de vengeance, de violence à l'encontre des ennemis étonnent des oreilles habituées aux paroles de miséricorde des Evangiles. Cependant, ne sont-elles plus à considérer comme faisant partie, de plein droit, de la Révélation biblique ?

Ces mêmes réflexions s'expriment au sujet d'autres écrits religieux, en particulier du Coran, qui, lui aussi, comme la Bible, comporte des paroles imprécatoires.

Convient-il d'expurger la Bible ? le Coran ? Et en fonction de quels critères ? Chaque époque peut déterminer ce qui lui convient et ce à quoi elle répugne.

Si nous lisons la Bible de manière littérale, si nous entendons les paroles violentes comme des appels à prendre les armes, les uns contre les autres, alors oui, il faut expurger les Ecritures. Pourtant, ceci serait regrettable, nous faisons passer la Bible, le Coran, sous les fourches caudines de la pensée de chaque époque, de ses interdits et de ses tabous.

Tout dans la Bible est inspiré, ce qui importe c'est la capacité de ses lecteurs à lire et interpréter ses propos. Les versets imprécatoires appellent au combat, mais en soi-même, contre les violences, les jugements, les idolâtries qui peuvent habiter notre cœur.

C'est en chacun que s'opère la victoire ou la défaite. C'est à la mesure du combat spirituel mené, de la victoire de Dieu en nous, que cette parole nous sera adressée : *Heureux les invités au repas des noces de l'Agneau ! Ap 19, 9.*